CHARTREUSE

INFOS PRATIQUES

SAINT-LAURENT-DU-PONT

→ Cinéma Le Cartus Aujourd'hui, "Dheepan" à 20 h 45. Mardi 22 septembre, "Antigang" à 20 h 45.

→ Conseil municipal Mardi 22 septembre, réunion du conseil municipal à 20 h 30, au premier étage de la Maison des

associations

→ Pact de l'Isère Permanence jeudi 24 septembre, de 10 h 30 à midi à la mairie.

ENTRE-DEUX-GUIERS

→ Cinéma Le Montcelet "Dheepan" (drame) aujourd'hui à 20 h 30. "Antigang" (policier, action) mardi 22 septembre à 20 h 30.

→ Club des aînés du Menuet

Voyage "tour de Corse" du 10 au 16 avril 2016 ouvert à tous. Inscriptions auprès de Régine Dagaz au 04 79 36 65 31.

LOCALE EXPRESS

CHARTREUSE

L'accès au col de la Ruchère est interdit pendant dix jours encore



→ En raison d'une exploitation forestière en forêt domaniale de la Grande Chartreuse, l'accès au col de la Ruchère (oratoire Teste de Lavigne, Pré Gervet) est interdit à la randonnée jusqu'au mercredi 30 septembre. Un panneau d'information à destination des randonneurs a été mis en place au départ de l'itinéraire.

Un itinéraire de contournement de l'exploitation est balisé pour maintenir l'accès au col de la Ruchère, et mentionné sur le panneau d'information qui est également mis en place au col lui-même, pour permettre aux randonneurs de rejoindre la Ruchère en évitant l'exploitation.

À noter que l'accès au col de La Ruchère par le Tracol est fermé, sans itinéraire secondaire. (Photo Archives/Le DL)

ENTRE-DEUX-GUIERS

Le blog de Léane

→ Pour avoir régulièrement des nouvelles de Léane Nozet, atteinte d'une maladie rare, il est possible de consulter le blog http://touspourleane.canalblog.com

SAINT-LAURENT-DU-PONT

Permanence du conciliateur de justice aujourd'hui

→ Les permanences d'un conciliateur de justice reprennent sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont. En effet, la cour d'appel de Grenoble, par ordonnance du 2 juin 2015, a nommé un nouveau conciliateur de justice.

Ce dernier permettra ainsi aux administrés de régler, par le biais d'une procédure amiable, un certain nombre de litiges, entre propriétaires et bailleurs, relevant de problèmes de voisinage, de copropriété, de baux ruraux ou liés à la consommation. Ces litiges devront concerner le territoire relevant du tribunal d'instance de Grenoble.

Après la première permanence qui s'est déroulée fin août, une seconde permanence se déroulera ce lundi 21 septembre entre 13 h 30 et 16 h 30. Les permanences suivantes devraient avoir lieu chaque troisième lundi du mois aux mêmes

> Renseignements à prendre auprès du secrétariat de mairie au 04 76 06 20 00.

INFOS SERVICES

ST-LAURENT-DU-PONT

BRILLE MAX TAXIS

3 voitures à votre service SAINT-LAURENT-DU-PONT 06 07 90 70 20 ENTRE-DEUX-GUIERS

LA CHARTROUSINE TAXI ENTRE DEUX GUIERS **NOUVEAU REPRENEUR** 06 81 59 54 50

TAXI ALAIN VERGON SAINT-LAURENT-DU-PONT 06 83 05 86 07



POUR PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE CONTACTEZ LE

04 76 66 11 88

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Troisième édition de la Bambée des hameaux : 470 coureurs sur le week-end

a troisième édition de la Bambée des hameaux s'est tenue hier au départ du plan de ville. Dès 8 h 30, les trailers du 13 kilomètres et du 25 km se sont élancés à l'assaut d'un parcours avec beaucoup de dénivelé très pentu et surtout très boueux. Au départ groupé des deux distances, ils étaient 252 à en découdre avec le chrono.

400 coureurs dimanche

Puis, toute la matinée, les catégories des jeunes sont parties, totalisant le nombre de participants à 400 amateurs de course, juste pour la journée de dimanche. Le public chartrousin était nombreux autour des barrières pour encourager les

plus jeunes, et certains parents ont même fait la course aux côtés de leurs enfants.

Club qui n'est pas passé inaperçu, tous de bleu vêtus, le VEO200 de La Plagne a raflé les premières places dans quasiment toutes les catégories chronométrées. Ils étaient arrivés à 58 en car la veille, les adultes ayant fait le Kilomètre vertical ce samedi; la plupart ont couru également ce di-

Le Ski nordique chartrousin, organisateur de la Bambée des hameaux, a ainsi pérennisé cette manifestation qui grandit d'année en année, mobilisant de nombreux bénévoles et soutenue par des partenaires et commerçants



Le podium du challenge (25 km et Kilomètre vertical) a été remporté par Sébastien Fayolle, Marc Maroud et Roland Bonnefond.









De haut en bas : 252 coureurs ont pris le départ pour courir les trails de 13 et 25 kilomètres. Il y avait trois lignes de départ en fonction de leur résultat au tir biathlon laser pour les mini-poussins. Les maternelles de l'école communale ont également couru. Ci-contre, à gauche, le podium du 25 km femmes : Christine Jeantet de l'Oréade, l'a emporté en 2 h 45 min, suivie par Bénédicte Levar et Anne-Cécile Chiollaz. À gauche, le podium du 25 km hommes avec Sébastien Fayolle vainqueur en 2 h 6 min 34 s, suivi de Marc Maroud et de Rémi Bidoli.



SAINT-LAURENT-DU-PONT

Parents d'élèves : la section locale de la FCPE a fait le bilan



Nathalie Thomas, au premier plan, a déroulé l'ordre du jour de la réunion statutaire.

e conseil local des parents d'élèves (fédération FC-PE) a tenu son assemblée générale vendredi soir au centre social, avec peu de parents en raison de la tede classes dans les écoles communales.

Nicole Falcon, nouvelle directrice de l'école primaire de La Plaine, a fait le bilan de la rentrée de cet établissement, qui compte 121 élèves répartis dans cinq classes. Elle a annoncé la mise en place de conseils d'enfants pour l'enseignement civique et que le projet de l'année tournerait autour des musiques et danses du monde.

Corinne Lequien, nouvelle principale du collège du

Grand Som, qui arrive de Novalaise, a donné les effectifs de l'établissement comptant 372 élèves pour quinze classes, ajoutant que c'était un public calme et nue de plusieurs réunions hétérogène et que la priorité serait de repérer et d'aider les enfants en diffi-

Nathalie Thomas, présidente de la section locale, a ensuite déroulé l'assemblée générale. Les bilans d'activité et financier ont été votés à l'unanimité.

Étaient aussi présents à cette réunion Céline Burlet, conseillère départementale, Marie-Noëlle Sarte, présidente départementale de la FCPE, et Roland Descotes-Genon, adjoint au scolaire pour la commune.

SAINT-JOSEPH-DE-RIVIÈRE

Football: l'ASR a inauguré sa nouvelle tribune

Ce samedi en fin d'après-midi, il y avait du monde au stade de football de la commune pour la réception des travaux de la nouvelle tribune de l'Association sportive riviéroise (ASR), avec des panneaux publicitaires refaits à neuf.

C'était également l'occasion de remercier les partenaires, sponsors, bénévoles et dirigeants du club, ainsi que le conseil municipal pour son soutien en matière notamment de tonte et d'entretien du stade.

Le maire Gérard Arbor a profité de cette inauguration pour remercier le club pour ce que ses membres font pour les jeunes et les moins jeunes de la commune, et pour avoir mis la main à la pâte sur ces travaux. En effet, la commune,

en raison des contraintes financières, n'aurait pas pu accéder favorablement à leur demande. De fait, ce sont les adhérents de l'association qui ont réalisé les travaux.

Poursuite des travaux du stade en 2016

Le maire a ensuite annoncé à l'assemblée qu'il était en contact avec la mairie voisine afin que les joueurs riviérois profitent de temps en temps et dans la mesure du possible du terrain synthétique laurentinois.

Le premier magistrat de la commune en a aussi profité pour annoncer la poursuite des travaux du stade en 2016, nécessaires à son homologation, avec réfection des barrières et changement des cages et des poteaux.



Élus, sponsors, partenaires, bénévoles et dirigeants de l'ASR se sont réunis devant la nouvelle tribune.